



LE 8^e CEDRE – Lyon (Etats-Unis)



Lyon, le 29 septembre 2020

Intervenant.e.s :

Lucas Blanes – coordinateur et co-fondateur, Place au Terreau / Le Grand Romanesco

Ludivine Dequidt – chargée de développement actions collectives, Grand Lyon Habitat

Elodie Morel – responsable service réhabilitation, Grand Lyon Habitat

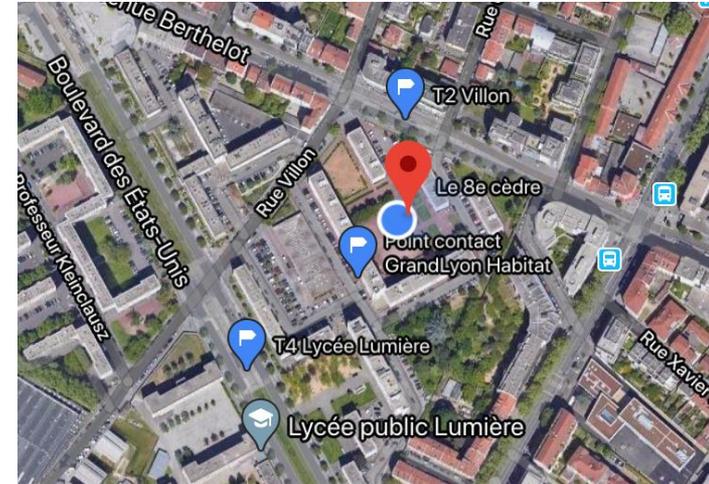
Léna Monfort – stagiaire, Grand Lyon Habitat - M2 SADL, Université Lyon 2



Localisation et genèse du projet

Le projet est situé entre l'avenue Berthelot (T2 Villon) et le **boulevard des États-Unis** (T4 Lycée Lumière) en quartier politique de la ville. La résidence compte 470 logements.

Le projet naît de la rencontre entre **le projet d'aménagement et de requalification des espaces extérieurs** de cette résidence (GrandLyon Habitat) et la recherche d'un espace pour développer **un projet d'agriculture urbaine** (Place au Terreau). La grande cour où est installé le projet fait 1600m².



Éléments et avancées du projet

Le 8^e Cèdre est composé de trois principaux espaces (micro-maraichage urbain, jardin permacole, zone d'expérimentation pour la biodiversité). Ces éléments viennent enrichir et compléter les autres éléments prévus dans le cadre du projet de requalification : annexe du centre social dès 2021, « poumon vert, etc.)

Le 8^e Cèdre a commencé ses activités début juillet 2020, les travaux sont terminés et l'inauguration officielle est prévue au printemps .



GENÈSE DU PROJET : LE PROJET D'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS

Origine et contexte du projet

Une forte attente des locataires d'aménagement des espaces extérieurs pour gérer la question du stationnement des résidences, nécessitant de repenser leur fonctionnement par secteurs, et le constat d'espaces importants, en partie de qualité, jamais revalorisés depuis la construction des résidences.

Une mission d'expertise urbaine confiée à l'agence d'urbanisme qui met en évidence les enjeux suivants :

- **Sur le boulevard des Etats-Unis et les espaces accessibles au public** : les espaces privés accessibles au public représentent une part importante (78%) de tous les espaces accessibles au public. Ces espaces sont porteurs d'usages (terrain de sport, jeux pour enfants, stationnements, espace de détente...) et permettent une multiplicité de cheminements doux à travers le quartier

- Sur l'îlot Eugène André Cazeneuve :

- désenclaver l'îlot et organiser les circulations automobiles et piétonnes, les stationnements et les accès pour un adressage et une desserte de qualité,
- accompagner le développement de la mise en réseau des parcs et espaces verts ainsi que les axes structurants inter quartier,
- protéger et mettre en valeur les espaces verts existants sur le site





GENESE DU PROJET : LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Un projet co-construit avec les habitants

- diagnostic en marchant
- ateliers de co-conception et réunions publiques
- réunion d'échanges autour de l'évolution du projet, intégrant les modifications souhaitées

Le choix d'un projet d'aménagement des espaces extérieurs intégrant

- le maintien d'espaces privés à usages publics
- une place faisant face au lycée dont le caractère "public" est maintenu
- la privatisation du stationnement et son dimensionnement à l'échelle résidentielle (par poches avec contrôle d'accès)
- le fonctionnement et les abords du centre commercial revus
- la valorisation et le maintien d'un poumon vert au sein de la résidence
- la création d'aires de jeux, de sites de gym en plein air, et l'implantation d'un city stade
- un nouvel usage pour la grande cour: **LE SOCLE DU 8^e CEDRE (cf. slide suivante)**

Des choix écologiques et économiques pour le projet d'aménagement

- réutiliser au maximum les structures et les voiries existantes
- limiter les linéaires de bordures
- créer des zones d'infiltration plutôt que des réseaux enterrés : des espaces verts et fosses d'arbres ajoutés par sciage des enrobés existants, création d'aires de stationnement traitées en dalles alvéolaires engazonnées (1791m² de surface déconnectée)
- 104 nouveaux arbres plantés



GENESE DU PROJET : LE 8^e CÈDRE

Origine et contexte du projet

- Fruit d'un partenariat entre l'entreprise coopérative Place au Terreau (membre du collectif Le Grand Romanesco) et le bailleur social Grand Lyon Habitat.
- Formalisé à l'occasion de l'appel à projet « Mon projet pour la planète » lancé par le Ministère de la Transition Ecologique en février 2018 (et pour lequel le 8^e Cèdre a été lauréat en mai 2018).
- Collaboration étroite entre GrandLyon Habitat et Place au Terreau pour toute la structuration, l'ingénierie et les travaux d'aménagement du projet.

Conception holistique

Il a été conçu dans une logique d'écosystème selon les principes de la permaculture, en réfléchissant à l'intégration dans le contexte local de ses composantes (aussi bien les éléments du projet que les acteurs locaux amenés à y être parties prenantes) et en s'appuyant sur les contraintes du site.

Intentions du projet

- Tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet, une attention particulière a été portée à :
- son insertion harmonieuse dans le programme de requalification des espaces extérieurs (phasage des travaux, mutualisation de moyens, cohérence avec les parti pris d'aménagement...)
 - l'appropriation et la participation des habitants
 - l'esthétique globale des espaces et la complémentarité des aménagements en termes d'usage et de fonctionnalité
 - une végétalisation importante de l'ensemble des espaces nouvellement créés (paysage comestible)



GENESE DU PROJET : LE 8^e CÈDRE

Le 8^e cèdre s'inscrit dans le projet « Moderniser et Habiter le boulevard des Etats-Unis »

Ce projet de territoire porté par GrandLyon Habitat est animé par la Maison du Projet depuis 2018. L'enjeu est d'associer évolution du bâti et accompagnement aux usages pour donner l'opportunité aux habitants de participer à la construction de la ville durable.

Les innovations du projet

- S'inscrire dans un quartier prioritaire politique de la ville hors renouvellement urbain
- Proposer un modèle d'agriculture urbaine productive et économiquement viable
- Se situer en cœur de ville, sur des espaces existants
- Animer ces espaces autour d'un programme pédagogique multi-partenarial

Le 8^e cèdre, espace solidaire d'agriculture urbaine

- Le **jardin permacole** (600 m²) est un lieu de jardinage et d'apprentissage pour les habitants, le lieu privilégié des ateliers du programme pédagogique et le lieu du centre de formation à la permaculture. L'objectif est de permettre une approche ludique, les mains dans la terre.
- La **micro-ferme des Etats-Unis** est l'espace de maraichage urbain cultivé par Philippe Zerr. L'enjeu est d'expérimenter un modèle économique autonome et en circuit court.
- La **zone d'expérimentations pour la biodiversité** est composée d'hôtels à insectes, d'un lombricomposteur et d'une zone de phyto-remédiation. Ces éléments s'inscrivent dans la continuité des aménagements respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

Un futur éco-quartier ?

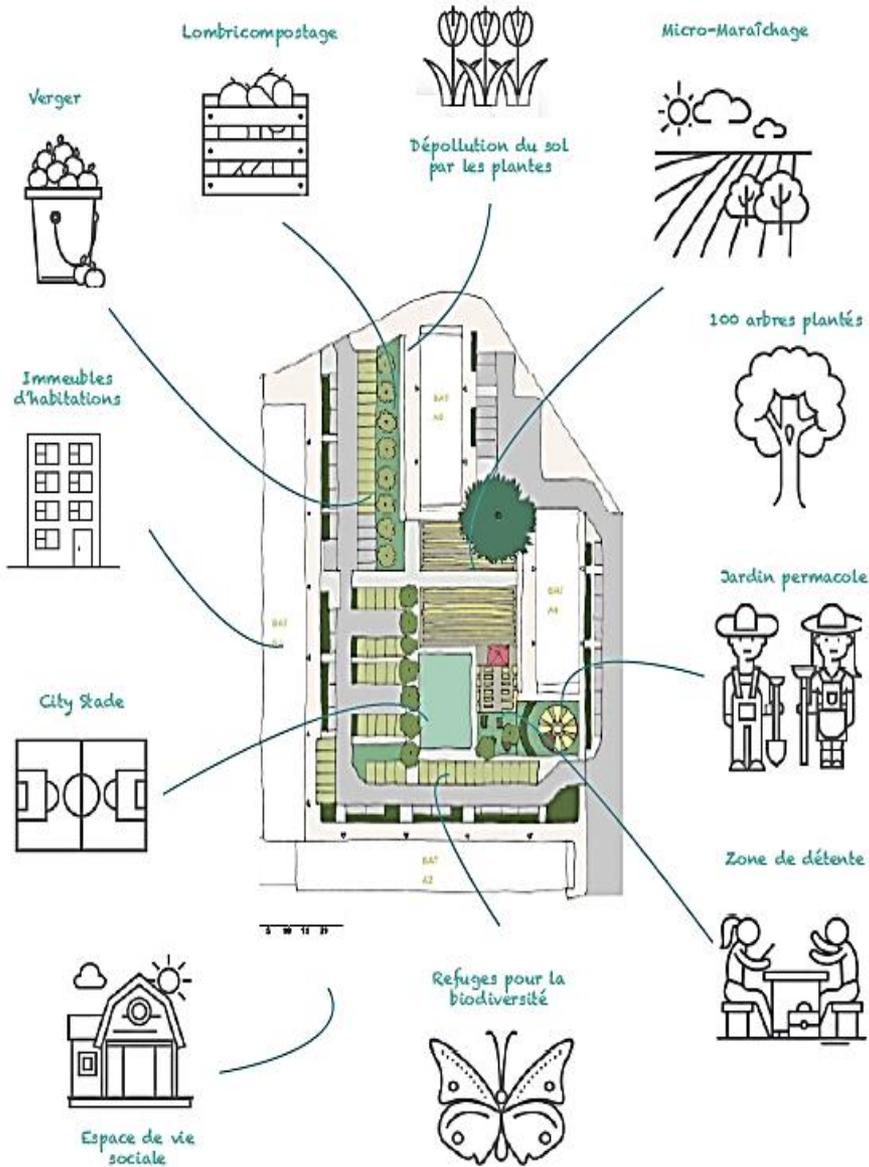
Le 8^e cèdre répond aux objectifs des éco-quartiers tant sur la démarche et la gouvernance, le cadre de vie et les usages, le développement territorial et l'environnement et le climat. Nous demandons actuellement la labellisation.



par



Illustration réalisée par Place au Terreau/ Le Grand Romanesco



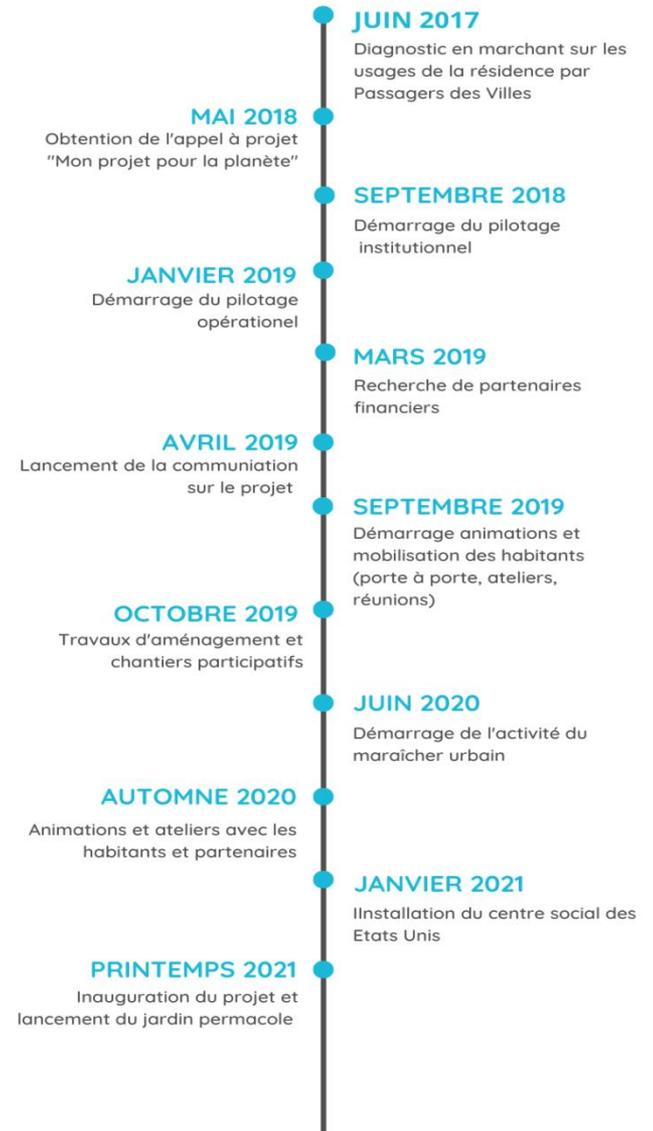


Gouvernance et temporalité

Initialement composée de GrandLyon Habitat et Place au Terreau, la gouvernance s'est depuis 2 ans et demi enrichie et élargie au fil des étapes et des besoins avec :

- des acteurs spécialisés dans leur domaine : Biomed, Arthropologia, Eisenia, Terrain d'Entente, etc.
- des acteurs du territoire : Centre Social, Pôle Santé du 8, Epicentre, etc.
- des partenaires financiers et institutionnels

Le projet du 8^e Cèdre entre désormais dans sa phase opérationnelle et la gouvernance a vocation à être élargie à tous les partenaires réguliers et aux habitant.e.s.





Les coopérations du 8^e cèdre





Coût et financement

- Cout total du projet : **3 160 000 €** financé à 74% par GrandLyon Habitat, 17% GSUP, 3% appel à projet :
 - Aménagement des espaces extérieurs : **2 750 000 €** (essentiellement GrandLyon Habitat, GSUP, QS Métropole, Agence de l'Eau)
 - 8^e Cèdre: **204 000 €** (essentiellement Agence française de la biodiversité, Métropole de Lyon et GLH)
 - Implantation du Centre Social : **206 000 €** (GrandLyon Habitat et GSUP)
- Installation du maraicher urbain rendue possible par :
 - la mise à disposition du terrain par GrandLyon Habitat les 5 premières années (loyer progressif)
 - le financement des aménagements (local de stockage, parcelles de culture) et des installations (eau, électricité)
- Modèle économique des animations autour du jardin permacole assuré dans un premier temps grâce aux financements issus du projet puis par un financement de GrandLyon Habitat et des participations des partenaires.

Insertion dans le tissu économique local

- Installation d'acteurs de l'ESS : Recup' et Gamelles, Janus, etc.
- Vente directe aux habitant.e.s et aux épicerie sociales et solidaires de la production du maraîcher
- Animations financées et donc gratuites pour les habitants
- Rénovation des abords de la galette commerciale afin de la rendre plus paisible et attractive.



Mobilisation des habitants et partenaires du territoire

Phase de concertation et de mobilisation importante et étalée dans le temps :

- Diagnostic en marchant (juin 2017)
- Information régulière (courrier, plaquette)
- Fête de lancement des travaux
- Porte à porte auprès des habitants
- Mobilisation au travers d'ateliers divers
- Réunions publiques



L'adhésion des habitants au 8^e Cèdre est permise par deux axes :

- La mobilisation des habitants dès le commencement de l'ingénierie de projet
- La mobilisation des partenaires et de leurs publics.

Requalification des usages et projet social du 8^e cèdre

Objectif de doter les habitants des connaissances relatives à la transition vers une ville durable afin qu'ils soient acteurs de leur environnement.

- accompagnement vers de nouveaux usages qualifiés au sein des espaces extérieurs.
- multiples animations et formations des partenaires.
- espaces ouverts à tous les habitants, adaptés aux usages de chacun



Organisation spatiale et sociale

Le 8^e Cèdre ne contribue pas à l'étalement urbain grâce à son installation au cœur d'une résidence et à la valorisation d'un espace dégradé et délaissé des habitants.

Réponse aux enjeux du territoire

- Enjeux de transition alimentaire et écologique sur un territoire particulièrement éloigné de ces thématiques (principalement en raison du contexte socio-économique local).
- Enjeu de développement d'activités sociales et économiques et d'installation de nouveaux acteurs de l'ESS sur ce territoire.
- Enjeux environnementaux : perméabilisation des sols, valorisation des déchets, végétalisation, biodiversité, gestion des déchets, etc.
- Enjeux économiques : filières locales, création d'emploi
- Enjeux de mobilité : mobilités douces favorisées avec l'installation envisagée d'un acteur de l'ESS (Janus) qui encourage la pratique du vélo.

Vues, paysage et patrimoine

L'objectif est également de valoriser le quartier et ses habitants avec des aménagements de qualité, résistants et beaux. Ces aménagements offrent une perspective différente selon qu'ils sont observés depuis le sol ou en hauteur (depuis les fenêtres des habitants).

La mise en valeur du patrimoine bâti est également prévue avec la réalisation d'une fresque pour Handicap International sur l'un des murs de la résidence.



Amélioration du cadre de vie

Le 8^e Cèdre participe au confort des habitants en végétalisant leur résidence et en luttant contre les îlots de chaleur urbain. L'enjeu est également de sensibiliser les habitants à la gestion des déchets afin de participer à un cadre de vie plus agréable pour tous.

Requalification des usages et tranquillité

Il a également pour objectif de requalifier les usages de ces espaces et ainsi assurer la tranquillité des habitants. C'est aussi un espace récréatif et d'apprentissage sur les questions d'agriculture, d'alimentation, de santé pour les habitants.

Sensibilisation et formation

Création d'un programme pédagogique complet et organisation d'ateliers (écoles, habitant.e.s, citoyens, etc.) avec de nombreux partenariats autour de trois axes thématiques :

- Cadre de vie, économie circulaire et gestion des déchets
- Agriculture urbaine, biodiversité et permaculture
- Alimentation durable, précarité alimentaire et santé

Agriculture respectueuse de l'environnement et zone de phyto-remédiation

Les modes de culture des différents espaces du 8^e cèdre accordent une attention particulière à la préservation de l'écosystème et de la biodiversité (agriculture biologique, permaculture).

La zone de phyto-remédiation vise quant à elle à évaluer à moyen terme (5 ans) l'efficacité des plantes semées pour dépolluer localement le sol.



Impact environnemental direct

- Perméabilité des sols
- Arrosage régulé
- Compostage des déchets et utilisation locale du compost
- Absence de pesticides
- Espaces végétalisés + paysage comestible
- Nichoirs pour la biodiversité

Impact environnemental indirect

- Sensibilisation aux thématiques biodiversité et habitat collectif
- Sensibilisation aux thématiques de l'alimentation durable et locale
- Sensibilisation à la thématique des déchets et de l'économie circulaire
- Sensibilisation aux mobilités douces
- Formation au jardinage et à la permaculture









Points forts du projet

- Innovation sociale sur la forme et la localisation du projet
- Agriculture urbaine envisagée comme un levier de transformation global
- Temps important consacré à l'ingénierie et la concertation
- Approche partenariale étendue et diversifiée

Enseignements

- 1^{er} bilan prévu mi-2021
- Ingénierie de projet complexe: savoir-faire + ressources)
- Appui des collectivités
- Importance de « croiser les regards »



revue DE PROJETS

AMÉNAGEMENT DURABLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une action portée par



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



CAPi
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

Avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Ce programme d'action
est cofinancé par
l'Union européenne